

Vœux de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris

17 janvier 2019

Sous réserve du prononcé

Anne Souyris

Vice-Présidente du Conseil de Surveillance

Monsieur le Directeur général de l'Agence régionale de santé,
Monsieur le Directeur général,
Messieurs les Directeurs généraux adjoints,
Mesdames et Messieurs les Doyens des Universités,
Monsieur le Président de la CME,
Mesdames et Messieurs les représentants des usagers,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai l'honneur d'ouvrir cette cérémonie des vœux de l'AP-HP au nom de la présidente du conseil de surveillance - Mme la Maire de Paris Anne Hidalgo - et en qualité de vice-présidente de l'instance et souhaite en premier lieu, à chacun et chacune d'entre vous, ainsi qu'à vos proches des vœux de « bonheur, d'épanouissement et de réalisations durables » pour cette nouvelle année 2019.

Avant d'évoquer le bilan de 2018 et les perspectives à venir, je veux d'abord saluer la mobilisation des personnels administratifs et soignants de l'AP-HP, et en particulier celle des équipes des SAMU et des Urgences dans le cadre des manifestations qui ont marqué Paris ces derniers mois et lors de la très grave explosion accidentelle, rue de Trévis, le week-end dernier.

Vous avez une nouvelle fois fait la preuve d'un grand professionnalisme pour faire face aux besoins et garantir la prise en charge des blessés, dans des conditions parfois très difficiles. Soyez-en sincèrement remerciés.

Je tiens aussi à exprimer à la famille de Madame Micheline Mirtyl, agente de la Ville de Paris décédée le mardi 18 décembre 2018 aux urgences de Lariboisière, nos sincères condoléances et notre soutien. De premiers éléments, découlant de l'enquête administrative interne, ont été communiqués cette semaine. Je n'y reviens pas. Nous attendons dorénavant les indications du Procureur de la République de Paris afin de faire toute la lumière sur ce drame qui a profondément affecté notre communauté et celle de la Ville de Paris en cette fin d'année.

L'année 2019 devrait être une année de changements majeurs pour l'Hôpital Public, et notamment pour les CHU dont le rôle et les missions devraient être re-étayés par le futur projet de loi santé. Espérons qu'il apportera aussi des solutions durables à la Coordination Ville –Hôpital tellement nécessaire à la prise en charge des patients de demain ainsi qu'à la crise de l'engorgement des Urgences.

Pour relever les nombreux défis auxquels notre CHU est confronté, la Direction générale a exposé au Conseil de surveillance les grands principes guidant sa réflexion pour faire advenir une « nouvelle AP-HP ».

Cela a donné lieu à des débats fructueux au cours, notamment, d'un séminaire spécifique du conseil de surveillance en novembre 2018. D'autres échanges interviendront très prochainement en février et en avril au Conseil de Surveillance sur la mise en place des départements médico-universitaires et des groupes hospitalo-universitaires. Ils permettront de nourrir les axes du nouveau projet d'établissement 2020-2025.

L'année 2019 est en effet aussi celle du bilan et du lancement des réflexions pour l'élaboration d'un nouveau plan stratégique.

Je retiens cependant de ces premières discussions de l'automne 2018, quatre points :

Premièrement, celui du souhait d'une plus grande association des usagers et des partenaires institutionnels comme des élus à la définition de l'avenir de l'AP-HP.

Cette aspiration à plus de démocratie, à plus d'association aux choix opérés est en soi un vrai défi comme en témoignent les débats qui agitent en ce moment la société française.

Je souhaite souligner l'implication très importante des membres du conseil ainsi que de celui de nos partenaires pour expliciter, enrichir et accompagner les importantes transformations à mener. Nous les remercions de cela.

A cet égard : « On ne transforme sa main qu'en la mettant dans une autre¹ », comme l'a écrit si joliment Paul Eluard dans un de ses poèmes.

Ces échanges ont mis deuxièmement en exergue le besoin de davantage penser ce projet de transformation à partir des patients. C'est-à-dire de mettre encore plus l'accent sur l'accompagnement des patients avant et après leur séjour..., en coordination lorsque c'est nécessaire avec les autres acteurs de santé du territoire.

De ce point de vue, la consolidation de la gouvernance hospitalo-U et de la cohérence des groupes hospitaliers sont des éléments très importants pour l'avenir de l'AP-HP. Ils ne sont pas cependant suffisants, à eux seuls, pour conforter l'attractivité de notre institution et la qualité au sens large des prises en charge.

L'attractivité, c'est troisièmement : la lisibilité de notre offre et de notre organisation tant pour les patients que pour les autres professionnels du territoire.

La volonté d'inscrire encore plus fortement le CHU dans son territoire est partagée. Elle est un facteur décisif de la réduction des inégalités territoriales de santé sur ce territoire.

Cela appelle impérativement une refonte de la réglementation sur les groupements hospitaliers de territoire afin que l'AP-HP puisse y prendre sa place. Nous soutiendrons fortement cette évolution.

La nécessité enfin d'une plus grande reconnaissance du travail effectué et d'une meilleure qualité de vie au travail est réclamée par tous.

L'amélioration des carrières ressort du niveau national et le plan de transformation ne pourra pas tout pour les conforter.

Il comporte cependant des mesures pour donner l'envie de travailler à l'AP-HP. L'institution d'un label par service « qualité de vie au travail » ainsi que des mesures de valorisation, centrées sur les personnel de

¹ Nuits partagées. Extrait de la vie immédiate (1932) Paul Eluard.

soins impliqués dans les protocoles de coopération ou de recherche, vont dans le bon sens. Certains membres du conseil de surveillance ont souhaité qu'il soit étoffé d'une dimension d'accompagnement et de mesures sociales plus fortes.

Face à ces défis, la situation financière reste évidemment une préoccupation forte. Le conseil de surveillance s'est mobilisé pour affirmer son soutien au CHU, à ses missions comme à ses personnels.

Cela s'est traduit par l'annonce au conseil de surveillance de fin 2018, de la préservation des capacités d'investissements et de l'intégration de nouvelles rénovations de sites hospitaliers sur le territoire métropolitain : à Avicenne, à Boulogne et au Kremlin-Bicêtre². Nous tenons à remercier Monsieur le Directeur de l'ARS et Monsieur le Directeur Général, ainsi que tous qui se sont ceux mobilisés depuis un an à l'AP-HP pour aboutir à ce résultat.

Cela étant, le conseil de surveillance continuera de se mobiliser autant que nécessaire face aux impacts découlant de la situation financière : il n'y a pas de qualité des soins comme de la Recherche si les moyens et conditions de travail des équipes, tous grades et statuts confondus, sont dégradés.

En guise de conclusion, permettez-moi d'appeler votre attention sur deux autres ambitions réformatrices : la question d'une part, de la transition écologique ; celle d'autre part, de l'égalité professionnelle femme-homme.

L'introduction récente d'un volet spécifique dans le plan stratégique sur l'impact des activités médicales sur l'environnement et le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour trouver des solutions nouvelles de développement durable amorcent cette transition.

Je forme le vœu que cette démarche se traduise par des plans d'actions plus volontaires pour la réduction de l'exposition aux perturbateurs endocriniens, le développement d'une alimentation sans pesticides et la protection contre les effets du dérèglement climatique ; dérèglement dont on peut craindre des impacts de plus en plus importants.

Un grand quotidien a publié fin 2018 une tribune, signée par de nombreuses femmes-médecins exerçant à l'AP-HP, « appelant à prendre toutes les mesures nécessaires pour favoriser une accession satisfaisante des femmes aux postes hospitalo-universitaires, et (...) à ce que les femmes soient davantage représentées dans les instances de gouvernance des Hôpitaux ».

Comme vous le savez, l'égalité entre les femmes et les hommes a été consacrée « Grande cause nationale » pour la durée du quinquennat. Sans attendre les accords à venir sur l'égalité professionnelle hommes-femmes dans la fonction publique, je fais le vœu que l'année 2019 soit porteuse d'une réflexion spécifique à l'AP-HP sur ce sujet et de solutions concrètes et rapides de changements. Avec Anne HIDALGO, en lien avec la direction générale et les autres instances, nous proposerons au conseil de surveillance de lancer cette réflexion, en établissant en premier lieu un diagnostic plus précis sur la situation professionnelle des femmes à l'AP-HP et problématiques afférentes.

Pour conclure : je fais le vœu que nous abordions toutes ces transformations avec sérénité, sens de l'écoute et du dialogue et respect des prérogatives des uns et des autres.

Je vous remercie et vous souhaite à nouveau une très belle année 2019.

² Il s'agit des projets bâtimentaires relatifs au Nouvel Avicenne, Nouveau Jean Verdier, Nouveau Garches et rénovation des plateaux techniques de l'hôpital de Bicêtre.